



# Minamata

Renforcement du mécanisme national de décision en vue de la ratification et la mise en œuvre de la convention de Minamata

Réunion du Comité Local d'Approbation  
11/05/2016 - PNUD Rabat

**Dr. AZZAOUI Samira**  
Direction des Réalisations et Programmes  
samira.azzaoui@gmail.com

**Dr. Fouad BERGIGUI**  
Analyste Programme  
mohamed.bergigui@undp.org



Approuver le projet afin de passer à la phase de mise en œuvre



1. Contexte d'intervention
2. Pertinence
3. Faisabilité
4. Efficience financière
5. Durabilité
6. Gestion des risques
7. Suivi et évaluation
8. Approche Genre





## Le mercure, un fléau mondial



● Si le rôle essentiel que jouent les PC dans le progrès social et économique est quasiment prouvé, il ne demeure pas moins que la recherche d'un équilibre entre les exigences du développement durable et la nécessité de protéger la santé et l'environnement reste de nos jours le principal défi à relever.

● Le mercure est un produit chimique fortement toxique pour les organismes vivants, bioaccumulable dans les plantes, les animaux et l'Homme, persistant dans l'environnement et peut se propager sur de longues distances.

● Hg est présent dans l'atmosphère, les eaux et les sols sous forme organique, inorganique, libre ou adsorbée.



Mercure très dangereux pour la santé:

✚ -Puissant **neurotoxique et reprotoxique**.

✚ -Cause une maladie dite « **hydrargyrisme** » ou **maladie de Minamata**.

✚ - Soupçonné d'être une des causes de la **maladie d'Alzheimer**.

## Utilisations du mercure

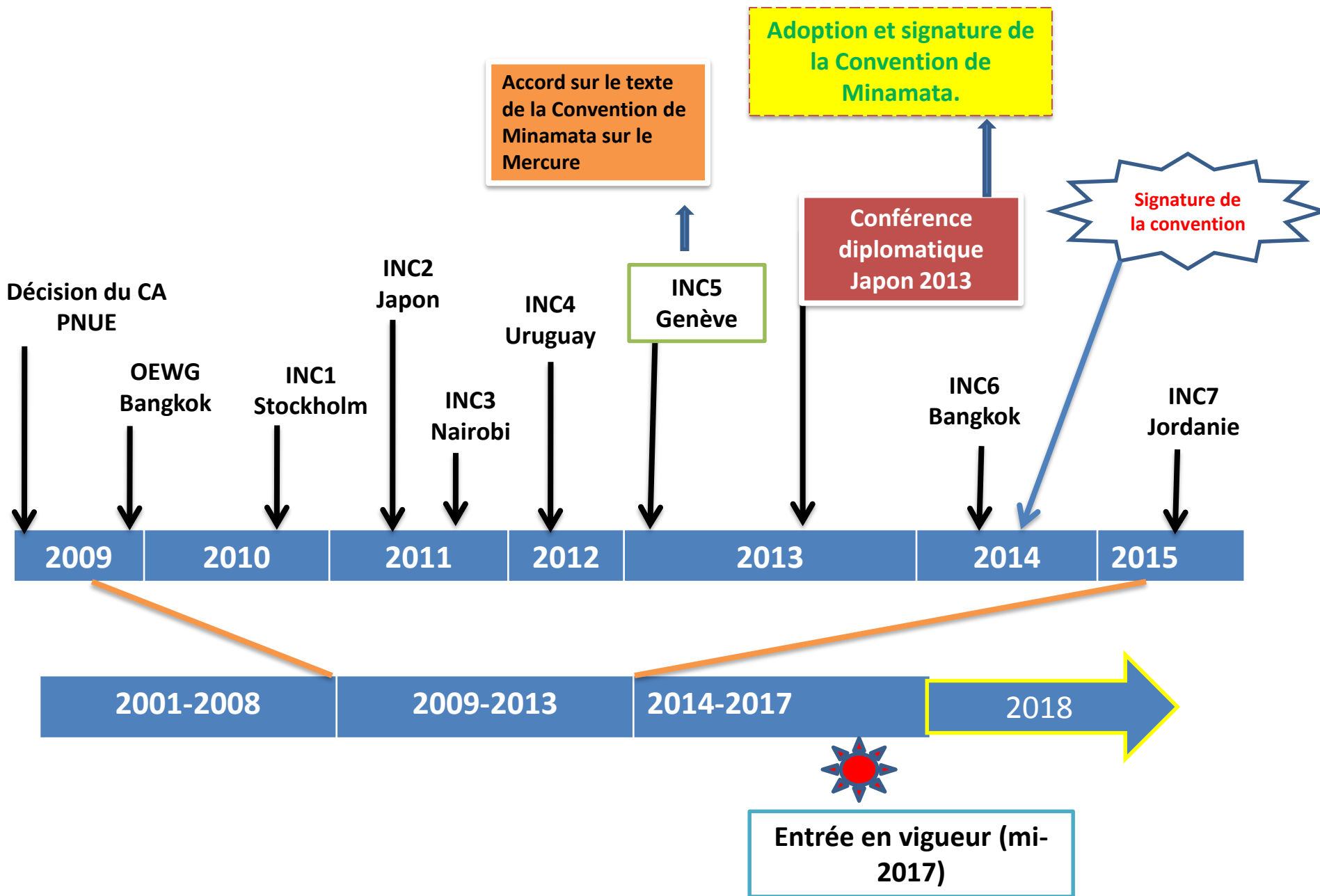
- **Activités industrielles** : fabrication de piles, production du chlore et de la soude, industries métallurgique, Installations de production de métaux non ferreux, Centrales électriques alimentées au charbon, Chaudières industrielles, de fabrication de ciment, etc.
- **Activités agricoles** : comme fongicide et bactéricide.
- **Santé** : désinfectant (mercure au chrome), amalgames dentaires instruments de mesures, vaccins, etc.
- **Combustion de déchets contenant du mercure.**
- **Exploitation artisanale de l'or.**

## Au niveau International

- 2001 – Lancement du rapport sur l'évaluation mondiale du mercure
- 2003 – Appel pour des actions au niveau national, régional et global
- 2005 – Lancement d'un Partenariat mondial sur le mercure
- 2007 – Formalisation du Partenariat et révision des options pour des mesures volontaires
- 2009 – Reconnaissance du besoin pour un instrument international juridiquement contraignant - décision de convoquer un Comité de négociation intergouvernemental .







## Objectifs et Obligations de la convention

**Protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets anthropiques de mercure et de composés du mercure »**

**Quatre “catégories” d'articles:**

- 1. Articles de fond**
- 2. Soutien aux Parties**
- 3. Information et sensibilisation**
- 1. Aspects opérationnels**



## Obligations de la convention

- L'interdiction du commerce international du mercure;
- Les mesures de contrôle des émissions de mercure dans l'air ;
- Les mesures de contrôle des rejets de mercure dans l'eau et le sol ;
- La réglementation internationale du secteur informel de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or;
- Les échéances pour la réduction progressive des produits et des procédés ;
- L'interdiction de nouvelles mines d'extraction du mercure et l'élimination progressive de celles déjà existantes;
- Les aspects liés à la santé.

## Au niveau national

- ✿ Participation à l'élaboration du rapport sur l'évaluation mondiale du Hg en 2001.
- ✿ Mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action national pour la gestion des produits chimiques pour honorer ses engagements après la signature de l'accord de DOHA sur la SAICM.
- ✿ Réalisation d'une étude en 2010 (inventaire préliminaire) sur l'évaluation des impacts environnementaux et sanitaires du Pb, cd et Hg.
- ✿ Membre du groupe d'experts du PNUÉ sur les émissions atmosphériques du mercure créée suite aux dispositions de l'article 8 de la convention (2014-2016).

## Résultats de l'inventaire préliminaire (2010)

### UTILISATIONS

- Une faible quantité de mercure est produite dans la zone IMITER dans le sud du Maroc (secteur minier).
- Une seule entreprise de fabrication chlore soude utilisant du mercure (industrie).
- Tous les produits contenant du mercure sont importés :
  - les produits chimiques inorganiques destinés aux laboratoires.
  - les produits pharmaceutiques comprenant essentiellement du mercure métallique et des amalgames de métaux précieux
    - les produits électriques et électroniques
    - les appareils de mesure et de régulation

### BILAN REJETS

Rejets	mercure
Emissions atmosphériques en Kg/an	3588
Rejets aqueux en Kg/an	1283
Rejets solides Kg/an	3920
Rejets totaux tonnes/an	9

✚ Ce bilan n'est pas exhaustif, les rejets des mines n'ont pas pu être évalués par manque de données de même que les rejets des petites fonderies de métaux ferreux et des chaudières industrielles.

✚ Pour les rejets liquides, peu d'informations sont disponibles et nous n'avons donné que quelques rejets.

✚ Il ne s'agit pas dans ce travail de donner un bilan exact mais une estimation la plus représentative possible.

✚ Cette évaluation nécessite donc d'être complétée et actualisée avec une participation plus effective des industriels qui sont actuellement beaucoup plus sensibilisés à la problématique du mercure surtout après les discussions ayant précédé la signature de la convention par notre gouvernement.

**Projet FEM/PNUD: Renforcement du mécanisme national de décision en vue de la ratification et la mise en œuvre de la convention de Minamata.**



15g

30g

55g

**PROPOSITION D'UNE ACTIVITE HABITANTE**

**Titre :** Renforcer le mécanisme national de décision en vue de la ratification de la convention de Minamata et renforcer les capacités nationales afin de mettre en œuvre les provisions futures

**Objectif :** Entreprendre une évaluation initiale des utilisations et des risques de mercure dans le but d'habiller le gouvernement du Maroc à déterminer les besoins et les mesures nécessaires pour la ratification de la convention de Minamata, et assurer ainsi une base d'intervention future pour la mise en œuvre de la convention.

Composantes	Effets	Résultats	Budget
Un environnement habitant pour la prise de décision au sujet de la ratification de la convention de Minamata est établi	1. Une structure nationale de décision sur le mercure opérationnelle 2. Les cadres politiques réglementaires et institutionnels et les besoins de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la convention sont évalués 3. Les décideurs et les groupes à risque sont sensibilisés aux impacts du mercure sur l'environnement et la santé 4. L'importance des interventions prioritaires de mercure est intégrée dans les politiques nationales et les plans stratégiques	1.2 Un rapport d'évaluation des cadres politiques et réglementaires existants, ainsi que les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la convention, est établi 1.3 Des activités de sensibilisations sur le mercure ciblées les populations à risque et les décideurs sont conduites 1.4 Les interventions prioritaires sont identifiées dans le rapport d'évaluation initiale 1.5 Les inventaires de capacités sont finalisés et les inventaires de besoins de renforcement des capacités sont établis	16,818
Rapport d'évaluation initiale et profil national du mercure	Un profil mercure du pays est établi Le rapport d'évaluation initiale est finalisé pour le Maroc	Les formations et activités de développement de capacités sont conduites afin d'évaluer les inventaires de capacités et les descriptions des utilisations sectorielles de mercure et la mise en œuvre de l'évaluation et la prise en compte des besoins de renforcement des capacités, des politiques, des interventions, des plans d'action et des programmes nécessaires	

Sous total	Estimation	Budget
Frais de gestion	47,5 semaines	5,000
<b>Total de l'Activité Habitante Mercure</b>	6 semaines	18,152

Frais de Gestion	
Conseillers nationaux	
Conseillers internationaux	
Voyages	
Total	

**GEF-6 REQUEST FOR Chemicals and Wastes ENABLING ACTIVITY**  
PROPOSAL FOR FUNDING UNDER THE GEF Trust Fund

For more information about GEF, visit [TheGEF.org](http://TheGEF.org)

**PART I: PROJECT IDENTIFIERS**

Project Title	Strengthen the national decision making mechanism to ratify the Minamata convention and strengthen national capacities for the implementation of its future provisions		
Country/ies	Morocco	GEF Project ID	5117
GEF Agency/ies	UNEP - (hosted)	GEF Agency Project ID	
Other Executing Partner(s)	Ministry of Environment / Minister/Budget Charge of Environment	Submission Date	21 November 2015
GEF Focal Area (s)	Chemicals and Wastes	Project Duration (Months)	24
Type of Report	Expend Report Submission to Convention Assessment	Expected Report Submission to Convention	January 2018

**A. PROJECT FRAMEWORK**

**Project Objectives:** Undertake a Mercury Initial Assessment (MIA) to enable Morocco to assess Mercury releases, stocks, use and trade and determine institutional, policy, regulatory and capacity needs and measures to meet future obligations under the Convention, in order for the country to take an informed decision on ratifying the Minamata Convention.

Project Component	Project Outcomes	Project Outputs	in ID	GEF Project Financing	Co-Financing
1. Enabling environment for decision making on Mercury operational	1.1 National decision making structure on Mercury operational	1.1 A national coordination and consultation mechanism on Mercury is established	56,818		0
	1.2 Policy and regulatory framework and institutional level capacity needs regarding the implementation of the Convention's provisions assessed	1.2.1 An assessment report on the existing and required and regulatory framework as well as institutional capacity to implement the convention is prepared (incl. existing barriers)			
	1.3 Awareness raised among decision makers and groups at risk on the environmental and health impacts of Mercury	1.3.1 Mercury awareness raising activities targeting decision makers and populations at risk conducted			
	1.4 Importance of Mercury priority intervention at national/local levels raised.	1.4.1 National Mercury priority interventions are identified within the initial assessment report and opportunities for their			

1 Project ID number will be assigned by GEF/SIC and is entered by Agency in subsequent document submission.  
2 Co-Financing for enabling activity is encouraged but not required.

GEF-6 Enabling Activity Template for Agency Sep2015

**DOCUMENT DE PROJET**

Titre du Projet: Renforcement du mécanisme national de décision en vue de la ratification de la convention de Minamata et du renforcement des capacités nationales afin de mettre en œuvre les provisions futures

**Objectif :** Entreprendre une évaluation initiale des utilisations et des risques de mercure dans le but d'habiller le gouvernement du Maroc à déterminer les besoins et les mesures nécessaires pour la ratification de la convention de Minamata, et assurer ainsi une base d'intervention future pour la mise en œuvre de la convention.

Composantes	Effets	Résultats	Budget
Un environnement habitant pour la prise de décision au sujet de la ratification de la convention de Minamata est établi	1. Une structure nationale de décision sur le mercure opérationnelle 2. Les cadres politiques réglementaires et institutionnels et les besoins de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la convention sont évalués 3. Les décideurs et les groupes à risque sont sensibilisés aux impacts du mercure sur l'environnement et la santé 4. L'importance des interventions prioritaires de mercure est intégrée dans les politiques nationales et les plans stratégiques	1.2 Un rapport d'évaluation des cadres politiques et réglementaires existants, ainsi que les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la convention, est établi 1.3 Des activités de sensibilisations sur le mercure ciblées les populations à risque et les décideurs sont conduites 1.4 Les interventions prioritaires sont identifiées dans le rapport d'évaluation initiale 1.5 Les inventaires de capacités sont finalisés et les inventaires de besoins de renforcement des capacités sont établis	16,818
Rapport d'évaluation initiale et profil national du mercure	Un profil mercure du pays est établi Le rapport d'évaluation initiale est finalisé pour le Maroc	Les formations et activités de développement de capacités sont conduites afin d'évaluer les inventaires de capacités et les descriptions des utilisations sectorielles de mercure et la mise en œuvre de l'évaluation et la prise en compte des besoins de renforcement des capacités, des politiques, des interventions, des plans d'action et des programmes nécessaires	

Sous total	Estimation	Budget
Frais de gestion	47,5 semaines	5,000
<b>Total de l'Activité Habitante Mercure</b>	6 semaines	18,152

Frais de Gestion	
Conseillers nationaux	
Conseillers internationaux	
Voyages	
Total	

**Description**

Le projet apportera l'appui nécessaire au Gouvernement du Maroc pour entreprendre une évaluation initiale des utilisations et des risques de mercure dans le but d'habiller le Maroc à déterminer les besoins et les mesures nécessaires pour la ratification de la convention de Minamata, et assurer ainsi une base d'intervention future pour sa mise en œuvre.

Description	
Total des ressources requises	USD 200,000
Total des ressources allouées	USD 200,000
• Appui de l'UNEP	
• Appui du GEF	USD 200,000

Signé par le Gouvernement  
[Signature]

Signé par le PNUD  
[Signature]

PRODOC-01 MA Minamata Mercury

Page 1



# Minamata



## L'objectif à long terme proposé par ce projet

- Le projet apportera l'appui nécessaire au Gouvernement du Maroc pour entreprendre une évaluation initiale des utilisations et des rejets de mercure dans le but d'habiliter le Maroc à déterminer les besoins et les mesures nécessaires pour la ratification de la convention de Minamata, et asseoir ainsi une base d'intervention future pour sa mise en œuvre.

## 2 Produits

- L'environnement habilitant pour une prise de décision envers la ratification de la convention de Minamata et la mise en œuvre de ses provisions est mis en place
- Le rapport initial d'évaluation et le profil national sont préparés

<b>ODD</b>	<b>1-2-3-7-8-12-14</b>
<b>Plan Stratégique du PNUD</b>	<p><b>Effet 1 – La croissance et le développement sont inclusifs et durables intégrant les capacités productives créatrices d’emplois et de moyens de subsistance pour les pauvres et les exclu</b></p> <p><b>Produit 1.3 - Des solutions sont développées aux niveaux national et local pour la gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets</b></p>
<b>UNDAF 2012-2016</b>	<p><b>Effet 5 - Les principes de la « Charte Nationale de l’environnement pour un développement durable » sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d’environnement, d’adaptation aux changements climatiques, et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale dans les zones et les populations les plus vulnérables avec une attention particulière au genre</b></p> <p><b>Produit 5.1 - Les principaux acteurs sont appuyés pour mettre en cohérence les stratégies nationales et sectorielles avec la charte nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD)</b></p>
<b>UNDAF 2017-2021</b>	<b>Effet 2 - Les politiques publiques et les stratégies nationales relatives au développement industriel, à l’environnement et à la planification spatiale intègrent les principes de développement durable et de la croissance économique inclusive</b>
<b>Partenaire de Mise en Œuvre</b>	<b>Ministère Délégué Chargé de l’Environnement (MDCE)</b>

# Minamata

**2016 -2018**

**FEM**

**200 000USD**



# PERTINENCE

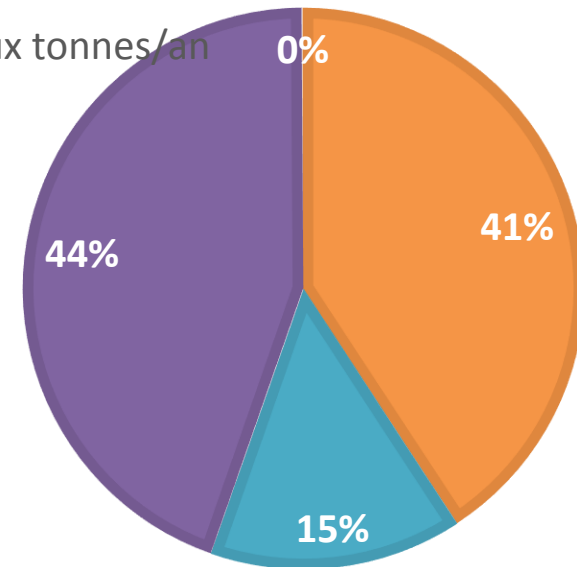
- Existe-t-il un consensus sur le problème à adresser et sur les résultats que le projet vise à produire? Le projet, est-il une priorité pour le Gouvernement et pour le PNUD ?

**Un défi majeur:** Les impacts du Mercure sur l'environnement et la santé publique

**Une priorité Nationale** Le Maroc dispose d'une Stratégie et d'un plan d'action national pour la gestion des produits chimiques (Engagements : SAICM + Minamata).

## REJETS DE MERCURE AU MAROC

- Emissions atmosphériques en Kg/an
- Rejets aqueux en Kg/an
- Rejets solides Kg/an
- Rejets totaux tonnes/an



# FAISABILITE



**Produit 1:** : L'environnement habilitant pour une prise de décision envers la ratification de la convention de Minamata et la mise en œuvre de ses provisions est mis en place

- 
- Existence de cadres décisionnels, réglementaires et juridiques relatifs à la convention de Minamata
  - Disponibilité d'une évaluation des capacités institutionnelles et des cadres réglementaires existants et nécessaires pour la mise en œuvre de la convention de Minamata
  - Nombre des décideurs H/F et des personnes à risques sensibilisés aux impacts du mercure sur la santé et l'environnement
  - Oui, d'ici 2018, un mécanisme national de coordination et de consultation sur le mercure est mis en place, appuyé et fonctionnel
  - Oui, d'ici 2018, un rapport d'évaluation identifiant les capacités institutionnelles et les cadres réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de la convention est préparé (y compris les barrières existantes et les interventions prioritaires)
  - Au moins 250 décideurs et personnes à risques sont sensibilisés aux impacts du mercure sur la santé et l'environnement
-

# FAISABILITE



**Produit 2:** Le rapport initial d'évaluation et le profil national sont préparés

- 
- Existence d'un rapport d'évaluation initiale
  - D'ici 2018, le rapport de l'évaluation initiale est finalisé pour permettre au Maroc de prendre une décision informée en vue de la ratification de la convention de Minamata et la mise en œuvre de ses provisions (y compris les interventions réglementaires, le plan de développement des capacités institutionnelles et le plan d'investissement)
  - Nombre des profils sectoriels et des inventaires réalisés
  - D'ici 2018, un inventaire national exhaustif du mercure est réalisé et au moins 3 profils sectoriels caractérisés
  - Nombre des bénéficiaires H/F des activités de renforcement des capacités portant sur les inventaires de mercure
  - Au moins 150 bénéficiaires H/F des activités de renforcement des capacités portant sur les inventaires de mercure

# Engagement

- Y-a-t-il évidence de l'engagement de toutes les parties prenantes dans l'implémentation du projet ? Le partenaire de mise en œuvre, est-il le plus adéquat pour les tâches à réaliser?

**CAN YOU DO IT?**

**CAN'T** ○  
**CAN!** ○



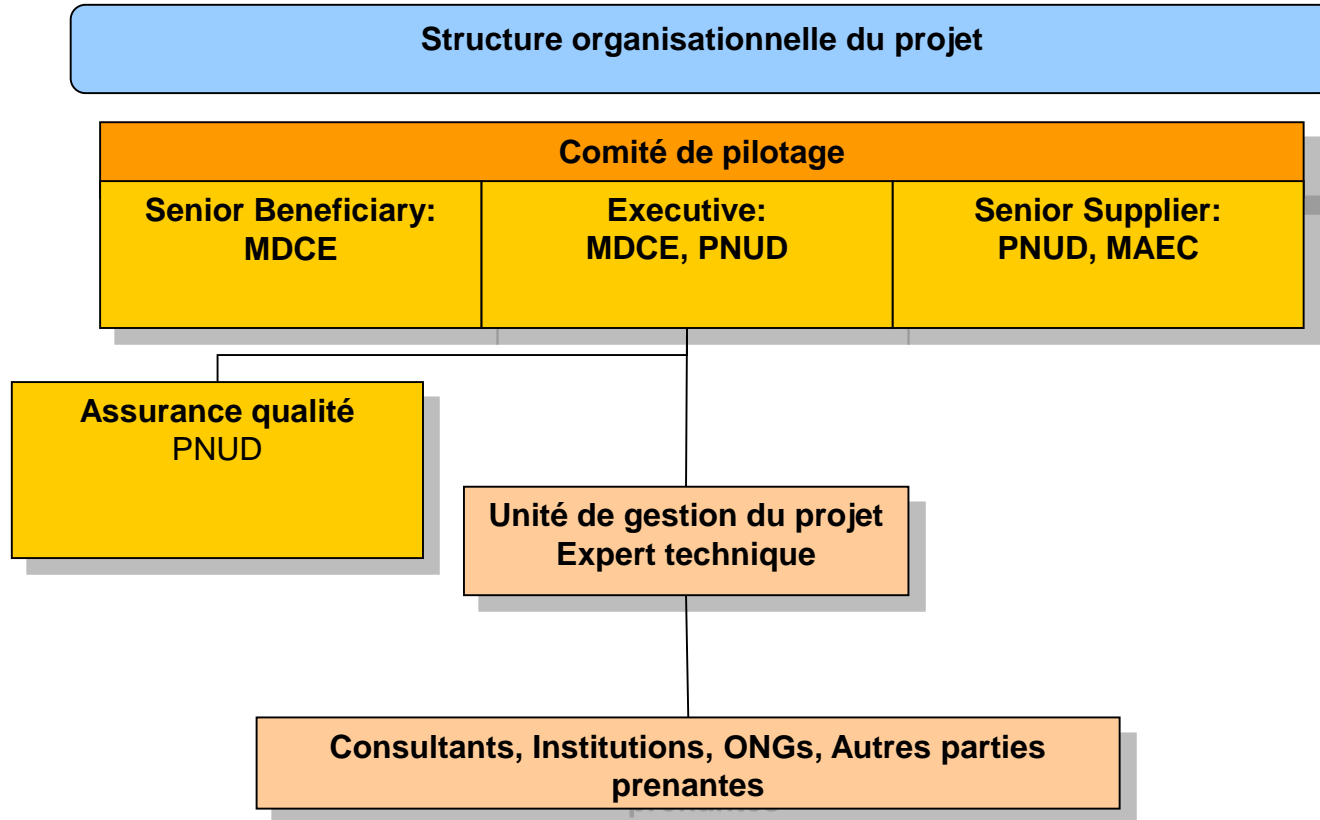
Partenaire de mise en œuvre : **Ministère Délégué Chargé de l'Environnement (MdE)**, qui relève du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (dénommé **Partenaire national d'exécution**)

Implication active des **parties prenantes pertinentes nationales en matière de gestion écologiquement rationnelle du mercure**



# Redevabilité

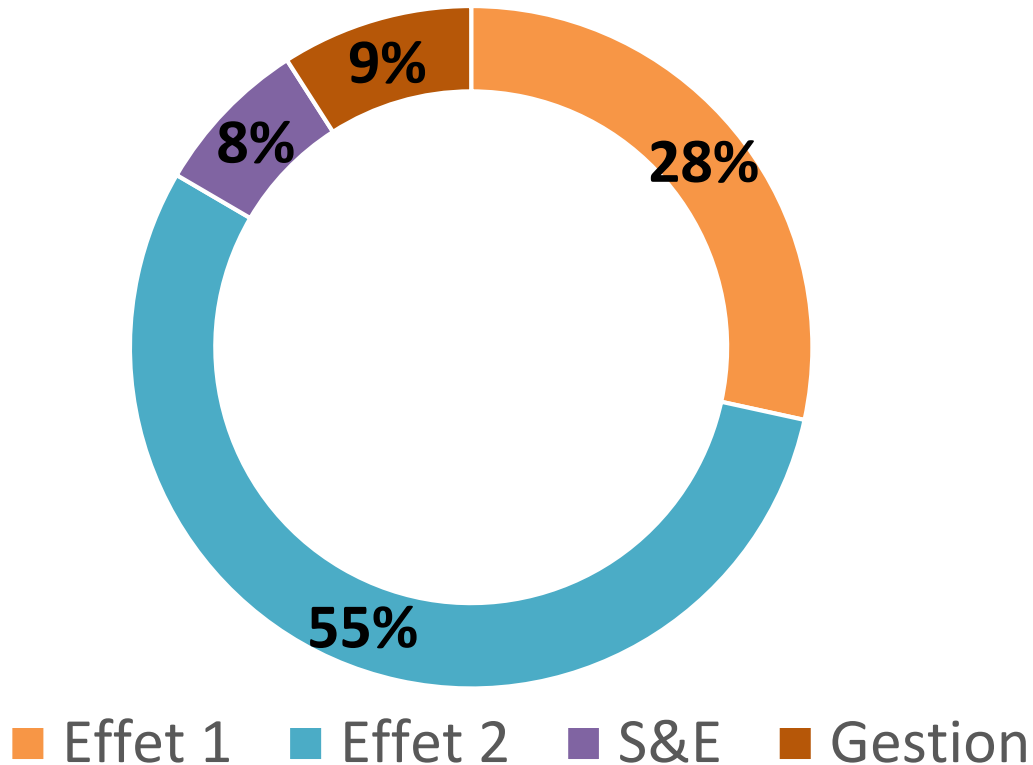
- Les arrangements de gestion et de mise en œuvre, articulent-ils de façon claire les rôles et les responsabilités ?



# EFFICIENCE FINANCIERE

- Est-ce que le projet est rentable et propose un bon rapport qualité/prix ?

## Configuration budgétaire





# GESTION DES RISQUES

- Est-ce que des risques ont été identifiés, adressés et priorisés, et les possibles actions pour gérer ces risques ont été introduites dans le plan annuel ?



## RISQUES IDENTIFIÉS ET CATÉGORIES

## MESURES D'ATTÉNUATION

**Changement de la position du Gouvernement quant à la ratification de la convention de Minamata et sa mise en œuvre**

**Accès difficile aux données nécessaires désagrégées par sexe auprès des institutions concernées**

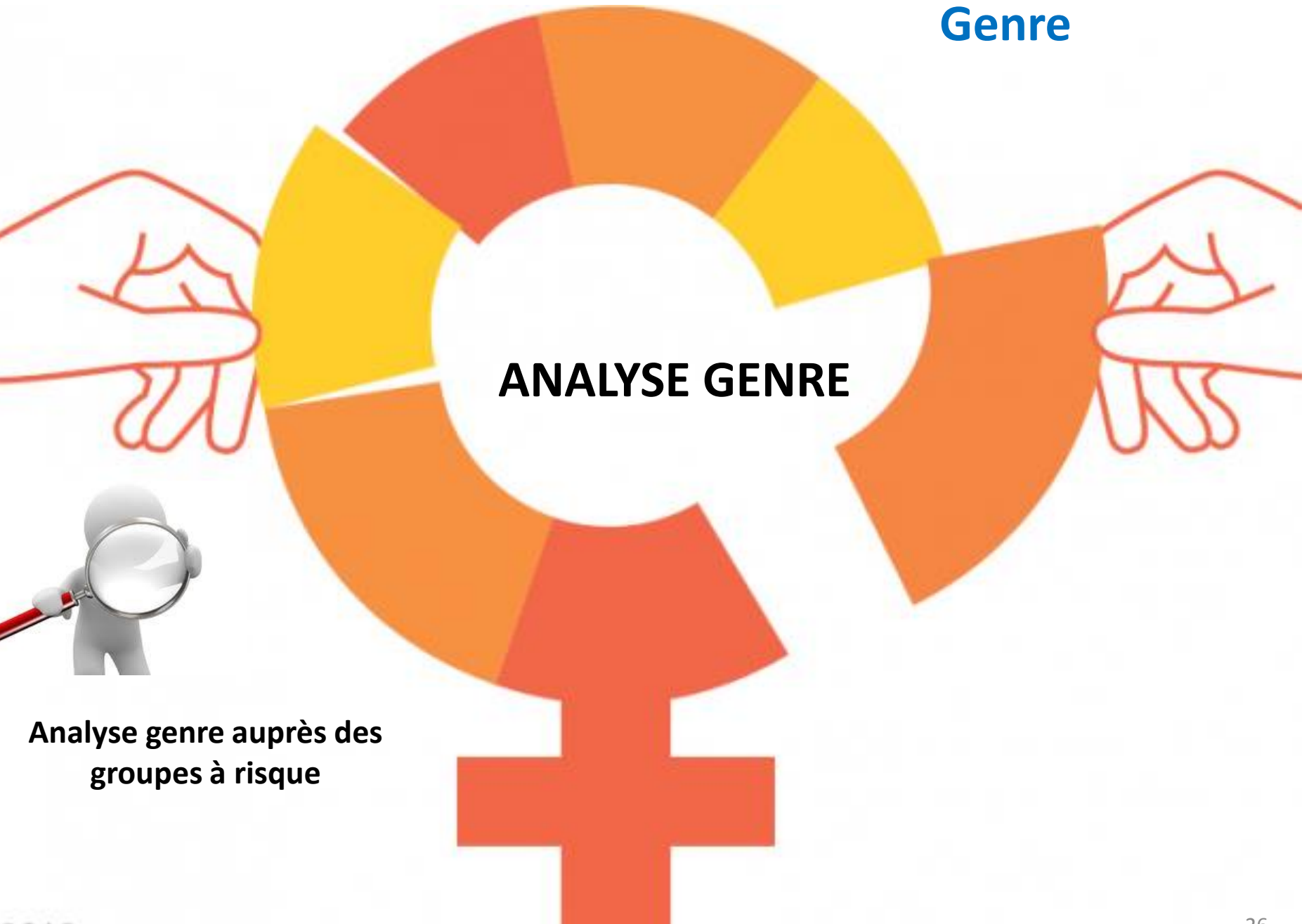
Le projet a été conçu et ses résultats identifiés en étroite collaboration avec le MDCE. Le projet réalisera une évaluation initiale des sources de mercure afin d'appuyer le Gouvernement du Maroc pour déterminer les besoins et les prérequis à la ratification de la convention de Minamata et la mise en œuvre de ses provisions moyennant une démarche méthodologique informée et éclairée

Le projet privilégiera une approche participative dans l'objectif de renforcer l'appropriation du projet auprès des différentes institutions et entités détentrices de données sur le mercure. Aussi, une coopération étroite sera développée avec les OREDD pour un suivi environnemental amélioré et un partagé efficace de l'information.

# SUIVI ET EVALUATION

- Est-ce qu'un Cadre de suivi et évaluation du projet a été développé ?





**Analyse genre auprès des groupes à risque**







# Minamata Convention on Mercury







MERCI

